

PANORAMA

Cahier thématique



↘ Pastoralisme
et enjeux sanitaires

© Mozafar Sarmasti

PERSPECTIVES

DOSSIER

AUTOUR DU MONDE

Le renforcement du Centre panafricain des vaccins vétérinaires de l'Union africaine (UA-PANVAC) a été réalisé dans le cadre de la deuxième composante du projet VSPA, afin d'assurer la production et l'utilisation de vaccins PPR de bonne qualité en Afrique, dans le respect des normes internationales.

Objectifs

Les résultats escomptés sont les suivants : un contrôle fiable de la qualité des vaccins PPR est disponible, les laboratoires de production de vaccins produisent des vaccins contre la PPR de grande qualité, et la surveillance de la qualité des vaccins PPR à différents niveaux (stockage primaire et secondaire au niveau des pays producteurs, stockage secondaire et tertiaire au niveau des pays importateurs, et sur le terrain avant l'inoculation du vaccin aux animaux).

Avec l'UA-PANVAC ⁽¹⁾ endossant le rôle central, les problèmes abordés ont été liés à la certification du vaccin, au soutien des laboratoires producteurs et au soutien du contrôle qualité tout au long de la chaîne de production et de livraison [1]. Ces problèmes ont inclus de nombreux aspects, en particulier en ce qui concerne les parties prenantes impliquées au niveau de l'Afrique (communautés économiques régionales, Bureau interafricain des ressources animales de l'Union Africaine [UA-BIRA]), au niveau national (laboratoires et services vétérinaires, acteurs privés, etc.) et au niveau international (organisations internationales). Les problèmes d'enregistrement des vaccins, ainsi que la nécessité d'une harmonisation ont aussi été abordés.

Mise en œuvre

Les activités comprenaient des recrutements, des formations et l'achat de nouveaux équipements au siège de l'UA-PANVAC à Bishoftu (Éthiopie), ainsi que le renforcement des capacités des producteurs du vaccin PPR pour la production de produits de bonne qualité grâce à des missions sur le terrain et des formations appropriées dans 10 laboratoires concernés ⁽²⁾. Elles ont aussi inclus des missions de terrain pendant les campagnes de vaccination dans différents pays africains ⁽³⁾ et des réunions de coordination auxquelles ont participé les représentants de tous les membres du réseau de laboratoires fabricants (réseau géré par l'UA-PANVAC).

Les conclusions de la composante 2 du projet VSPA ont représenté une contribution majeure de l'UA-PANVAC à la préparation de la Stratégie mondiale pour le contrôle et l'éradication de la PPR

Une stratégie de contrôle de la qualité des vaccins PPR produits en Afrique [1] a été préparée, qui intègre la définition des procédures pour le contrôle de la qualité des vaccins PPR en Afrique. Cette stratégie définit toutes les étapes à suivre en ce qui concerne l'expédition, le dédouanement, la réception, les tests et la certification des échantillons de vaccins PPR à l'UA-PANVAC ; elle aborde par ailleurs les problèmes d'enregistrement des vaccins et la nécessité d'une harmonisation. Elle clarifie les rôles et les engagements de toutes les parties prenantes ⁽⁵⁾ et prend en compte le cadre juridique, réglementaire et institutionnel de leurs activités, ainsi que les outils disponibles (vaccin, tests, normes, outil de surveillance après la vaccination, etc.).

Grace à ses systèmes d'assurance qualité des vaccins, l'UA-PANVAC joue un rôle essentiel pour faciliter l'adoption de méthodes améliorées pour la production et le contrôle de la qualité des vaccins prioritaires en Afrique ; l'UA-PANVAC

propose par ailleurs un contrôle qualité gratuit pour les États membres de l'Union africaine.

Quant aux Services vétérinaires et aux professionnels de la santé animale à l'échelle nationale, ils doivent obligatoirement fournir des services d'immunisation de qualité, autrement dit utiliser un vaccin dont le contrôle qualité est certifié par l'UA-PANVAC, et s'assurer que la chaîne du froid est respectée depuis le lieu de stockage jusque sur le terrain. L'UA-BIRA et les communautés économiques régionales ainsi que les organisations internationales promouvront l'utilisation des vaccins PPR dont le contrôle qualité est certifié par l'UA-PANVAC et ceux-ci seront inclus dans toutes les soumissions spécifiques.

Pour finir, l'UA-PANVAC a contribué avec l'UA-BIRA à la préparation d'un programme de l'Union africaine solide sur le plan scientifique pour le contrôle progressif de la PPR en Afrique [3]. Les conclusions de la composante 2 du projet VSPA ont représenté une contribution majeure de l'UA-PANVAC à la préparation de la [Stratégie mondiale pour le contrôle et l'éradication de la PPR](#) [2].

Remerciements

Le projet VSPA a été mis en œuvre grâce à l'implication et à la volonté de nombreuses personnes compétentes, notamment les autorités du Ghana et du Burkina Faso et plus particulièrement les responsables de leurs Services vétérinaires (Lassina Ouattara, Joseph Savadogo, Philipp K.B. Salia, Stephen Ockling, Germaine Minoungou, Amadou Dicko, Joseph Awuni) et leurs équipes, le personnel de l'OIE à Bamako et au Siège (Daniel Bourzat, Yacouba Samaké, Joseph Domenech, Alain Dehove), le personnel de l'UA-PANVAC (Karim Tounkara, Nick Nwankpa, Charles Bodjo), des chercheurs du CIRAD (Renaud Lancelot, Fanny Bouyer, Marisa Peyre, David Chavernac, Pachka Hammami, Geneviève Libeau), le personnel des laboratoires de production de vaccin et une experte indépendante (Pierrette Mefomdjo) — avec une mention spéciale pour le bailleur de fonds, la Fondation Bill & Melinda Gates.

Nous souhaitons ici rendre hommage au rôle tenu par Daniel Bourzat qui nous a quittés le 18 août 2017. Fort de sa grande expérience de l'élevage sahélien, il a été la cheville ouvrière de la stratégie pilote de lutte contre la PPR en Afrique de l'Ouest.

(1) L'UA-PANVAC a été reconnu en tant que Centre collaborateur de l'OIE pour le contrôle de la qualité des vaccins vétérinaires lors de la 81e Session générale de l'Assemblée mondiale des Délégués de l'OIE en mai 2013 (résolution n° 32)

(2) Botswana, Cameroun, Égypte, Éthiopie, Kenya, Mali, Niger, Nigeria, Sénégal, Soudan, Tchad

(3) Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Ghana, Mali, Nigeria, Sénégal, Tanzanie, Tchad, Togo

(4) *PPR vaccine production and use in support of regional and continental initiatives for the control/eradication of PPR in Africa*

(5) Parties prenantes intervenant au niveau continental (communautés économiques régionales, UA-BIRA), au niveau national (laboratoires et services vétérinaires, acteurs privés, etc.), au niveau international (organisations internationales)

<http://dx.doi.org/10.20506/bull.2018.2.2881>

AUTOUR DU MONDE

► HISTOIRES À SUCCÈS

Renforcement des capacités de l'UA-PANVAC

Composante 2 du projet VSPA

MOTS-CLÉS

#Afrique, #Centre panafricain des vaccins vétérinaires de l'Union africaine (UA-PANVAC), #éradication, #peste des petits ruminants (PPR), #Normes pour les vaccins et approche pilote pour la lutte contre la peste des petits ruminants en Afrique (VSPA)

AUTEURS

J. Domenech ^{(1)*}, K. Tounkara ⁽²⁾ & G. Libeau ⁽³⁾

(1) Consultante externe, Organisation mondiale de la santé animale (OIE).

(2) Représentant régional pour l'Afrique, Organisation mondiale de la santé animale (OIE), Bamako (Mali).

(3) Contrôle des maladies animales exotiques et émergentes, Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (CIRAD), Montpellier (France).

* Contact auteurs : jemidomenech@gmail.com



© Caleb Woods - Unsplash



RÉFÉRENCES

1. Libeau G. & Mefomdjo P. (2014). – Quality control strategy for the peste des petits ruminants (PPR) vaccines produced in Africa. African Union – Pan African Veterinary Vaccine Centre (AU-PANVAC).
2. Organisation mondiale de la santé animale (OIE) & Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) (2015). – Stratégie mondiale pour le contrôle et l'éradication de la peste des petits ruminants.
3. Elsawalhy A., Mariner J.C, Chibeu D., Wamwayi H., Wakhusama S., Olaho-Mukani W. & Toye P. (2010). – Pan African Strategy for the progressive control of peste des petits ruminants (Pan African PPR Strategy). *Bull. Anim. Hlth. Prod. Afr.*, **2010**, 185-193.

L'OIE est une organisation internationale créée en 1924. Ses 182 Pays membres lui ont donné pour mandat d'améliorer la santé et le bien-être animal. Elle agit avec l'appui permanent de 301 centres d'expertise scientifique et de 12 implantations régionales présents sur tous les continents.



Suivez l'OIE sur www.oie.int



@OIEAnimalHealth



World Organisation for Animal Health - OIE



OIEVideo



World Organisation for Animal Health



World Organisation for Animal Health (OIE)



Version digitale : www.oiebulletin.com



ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTÉ ANIMALE
Protéger les animaux, préserver notre avenir

12, rue de Prony - 75017 Paris, France
Tél. : +33 (0)1 44 15 18 88 - Fax : +33 (0)1 42 67 09 87 - oie@oie.int